

Épreuve d'option Histoire
Commentaire de document historique
Épreuve à option : Écrit

Histoire : Sylvie Joye, Marie-Céline Isaïa

Coefficient : 3

Durée : 6 heures

Parmi l'ensemble des copies d'option histoire de 2023, la commission d'option en histoire (médiévale pour cette année) a corrigé 115 copies d'étudiants ayant fait le choix de l'épreuve mixte d'histoire et de géographie plutôt que de la dissertation de géographie (choisie par 36 candidats). L'investissement dans les deux disciplines a été valorisé dans la note globale, et les copies qui ont obtenu les notes les plus élevées (le jury n'a pas hésité à attribuer la note de 20 à plusieurs reprises) avaient démontré la capacité de leur rédacteur à maîtriser les connaissances, mais surtout les compétences méthodologiques et les capacités d'analyse caractéristiques à la fois de l'histoire et de la géographie.

Pour ce qui concerne l'épreuve de commentaire historique, les candidats avaient travaillé sur « Le monde carolingien de 768 à 888 ». Conformément à la lettre de cadrage, le jury attendait que les candidats connaissent un espace et une société mieux qu'une famille régnante. Or si beaucoup parlent volontiers de la dynastie carolingienne et de l'idéologie politique du IX^e siècle, peu savent évoquer pertinemment la Marche d'Espagne, la vallée du Rhône, le Rhin, la Saxe, les cols alpins ou toute voie de circulation nécessaire à l'empire. Il ne s'agissait pas de proposer une dissertation de géographie historique – ni de généraliser l'initiative de cet unique candidat qui a utilisé le fond de carte prévu pour le devoir de géographie pour tracer une carte de l'empire carolingien ! – mais de réfléchir aux aspects les plus concrets du gouvernement : en l'occurrence, la source mettait bien en lumière le choix de l'empereur de pratiquer une royauté modérément itinérante autour du palais d'Aix et du réseau palatial hérité (Thionville, Ingelheim, Francfort, Worms), tout en rendant partout sensible son pouvoir, par l'emploi de comtes placés à la tête de l'armée en campagne, d'abbés et d'évêques utilisés comme ambassadeurs, de ses propres fils majeurs enfin. Les meilleurs candidats savent évaluer les distances en jours de voyage, estiment le temps nécessaire pour que l'ost soit prêt à agir sur le Rhin ou pour que les mouvements des Sarrasins et des Normands soient connus à Lyon ou au palais. Le jury apprécie cette capacité à prendre en compte les conditions matérielles de la politique carolingienne, bien plus que les développements répétitifs sur l'influence d'Augustin d'Hippone sur la même politique. Augustin a beaucoup servi cette année, et rarement à bon escient. Non content d'être trop fréquemment cité comme l'auteur de *La Cité des Dieux* (sic), le nom d'Augustin abrite une série de platitudes présentées comme relevant de l'idéologie carolingienne – disant en somme qu'il vaut mieux gouverner bien que mal. Or l'influence du véritable Augustin sur les intellectuels carolingiens est réelle, mais le jury peine à la voir si sensible dans une source qui énumère une série de déplacements et de plaid sans ménager la moindre place aux considérations théoriques, et très peu au commentaire religieux.

Le commentaire portait en effet à l'écrit sur les dernières pages d'une traduction française des *Annales du royaume des Francs*, dont la parution en 2022 avait été signalée aux professeurs par la lettre de cadrage. Le jury attendait de tous candidats qu'ils sachent définir la nature de la source, si typique de la période, et des meilleurs qu'ils fassent état des hypothèses relatives à son auteur. Il ne pensait pas mettre les candidats en difficulté en laissant « 828 » et « 829 » au début des deux paragraphes rapportant les événements des années 828 et 829. Or sur 115 copies, plusieurs dizaines croient que les *Annales* sont une source officielle rédigée par la chancellerie impériale, « donc par des moines » (sic), une vingtaine découvre l'existence du genre annalistique, moins d'une dizaine n'a pas compris que 828 et 829 sont les dates. Ces dernières copies essaient alors de situer les événements par déduction, finissant souvent par les rapporter au règne de Charlemagne : elles s'interdisent ainsi de comprendre que ces années cruciales sont celles d'une renégociation de l'*Ordinatio imperii* de 817. Outre la connaissance de ce texte majeur, les candidats qui ont le mieux compris le document sont ceux qui ont identifié Bernard de Septimanie derrière « Bernard de Barcelone », ainsi que les comtes Matfrid et Hugues sous la périphrase « les légats qui commandaient l'armée ». Ils étaient alors capables de décrire ce qui fait basculer le règne de Louis le Pieux (814-840) du plus évident succès à la crise des années 830.

Les copies étaient présentées, dans leur immense majorité, comme on peut l'attendre d'un commentaire, avec une introduction suivie de deux ou trois parties et d'une brève conclusion. Le jury n'a trouvé que trois copies inachevées, et quelques copies précipitées, et félicite les candidats pour leur gestion maîtrisée du temps. Il a souvent été déçu en revanche par la maladresse des introductions. Rappelons qu'une introduction de commentaire repose sur un pacte de lecture : le lecteur ne connaît pas le document, ce qui justifie qu'on le lui présente en détail. S'il n'est pas possible d'y faire allusion d'entrée de jeu – peu de copies commencent de fait par « ce document... » – il n'est pas plus heureux d'y renvoyer après une courte phrase d'accroche du type « Louis le Pieux est le fils de Charlemagne. Ce document... ». Rien n'interdit de bâtir à partir du contexte – « La succession de Louis le Pieux est un problème que l'empereur a tenté de régler à plusieurs moments de son règne, etc.. » – pour finir seulement par une présentation de la source – « Les *Annales royales* offrent un témoignage subtil sur le sentiment des cercles dirigeants face au dernier projet de partage instauré à Worms, qui renvoie Lothaire en Italie et ménage un royaume à Charles. Ces *Annales*... ». Il peut être habile de faire valoir alors l'existence d'autres sources sur le même sujet, pour souligner ce que le lecteur trouvera dans ces *Annales*, écrites au plus près des événements, qu'il n'aurait pas lu dans une biographie comme celle de Thégan ou de l'Astronome. C'est un moyen de bien qualifier d'emblée le genre de la source.

Cette qualification est en effet cruciale pour juger des intentions de l'auteur, formuler la problématique et construire le meilleur plan possible. Par exemple, puisque les *Annales* commémorent les hauts faits de Louis le Pieux une année après l'autre, il n'est pas judicieux de les lire comme un roman à clé où dominerait l'ironie, ni comme le tableau d'une crise patente que l'auteur aurait déjà devinée, certainement pas comme une critique de tous les échecs de l'empereur. Il n'est pas non plus utile de s'émouvoir de la partialité de l'auteur : il peut faire un éloge retenu de Louis le Pieux sans être pour autant un thuriféraire du régime ni se comporter en propagandiste susceptible de modifier les faits contre l'évidence. L'extraordinaire est qu'il parvienne, comme l'ont bien senti les meilleures copies, à utiliser le style objectif et parataxique des *Annales*, ici pour dissimuler les failles les plus visibles du

gouvernement carolingien (la récente réunion de Worms n'a pas convaincu), là pour faire entendre ses réticences ou ses doutes quant aux choix de l'empereur. Ainsi la plupart des candidats ont-ils su dire qu'il n'était pas anodin que l'auteur s'appesantît sur le tremblement de terre ressenti à Aix en 829, ni sur la tempête qui détruisit le toit de la chapelle palatine. Certains s'ingénient malheureusement à appeler ces phénomènes « des effets du dérèglement climatique » ou des « accidents climatiques ». D'autres à voir partout, et ici en particulier, de « l'eschatologie ». Comme « hagiographie », « eschatologie » est un mot technique utile qu'on aura toujours tort d'utiliser hors de propos.

Outre les plans maladroits, fondés sur une opposition mécanique – succès/échecs, forces/faiblesses – qui ne montre pas d'évolution, les plans les moins convaincants ont été thématiques – religion/armée/politique par exemple, ou héritages/innovations/accidents. Ils conduisent par structure à réciter un cours, plus ou moins bien adapté à l'exercice du commentaire. Ils sont souvent annoncés par une question descriptive du type « Quelle est la situation de l'empire ? » ou « Quel est le rôle des aristocrates dans le gouvernement ? ». Or une problématique n'est pas une question obvie mais une tension, voire le constat d'une impasse. Il n'est par conséquent pas nécessaire de la formuler à la forme interrogative, directe ou indirecte. Une affirmation aussi forme une problématique. « En sanctionnant Hugues et Matfrid pour leur comportement lors de l'expédition d'Espagne (828), Louis le Pieux manifeste la plénitude d'un pouvoir souverain qui distribue les *honores* et récompense les fidélités ; mais ce basculement d'alliance, qui fait de Bernard de Septimanie le protecteur au palais du jeune Charles le Chauve et prive Lothaire de ses appuis, amorce en même temps la crise des années 829-833 ». Il n'était pas facile alors de résister à la tentation de l'anticipation : le commentaire demande, on le sait, de réserver à la conclusion le récit de tous les faits postérieurs au document. C'est donc en conclusion seulement qu'on devait résumer les faits qui conduisent à la déposition, voire au rétablissement, de Louis le Pieux.

L'étude historique du Moyen Âge reste entravée par des préjugés. La culture écrite d'une part, le rôle de l'Église d'autre part, sont les deux sujets pour lesquels l'aide des préparateurs est la plus nécessaire. Les candidats, premièrement, ne devraient pas répéter que n'ont accès à l'écriture durant le haut Moyen Âge que quelques moines ou clercs. Sans oublier Dhuoda et le rôle éminent des femmes dans l'éducation primaire, les comtes carolingiens, leurs subordonnés, et tant d'intendants (*judices*) qui contribuent à l'administration fiscale, démontrent assez que les laïcs, non seulement lisent et écrivent, mais maîtrisent la culture écrite : Éginhard, biographe de Charlemagne, est un grand laïc. Ces hommes et ces femmes, deuxièmement, s'intéressent d'autant plus à l'écriture qu'ils sont chrétiens. Toute vision du monde carolingien qui oppose alors le projet des clercs à celui des laïcs méconnaît que ces générations aspirent, clercs comme laïcs, à construire ensemble une Église aboutie. Les clercs n'ont pas plus le monopole de l'idéal impérial que les laïcs n'ont celui de l'ambition ou de la violence. Inversement, le gouvernement de Louis le Pieux n'est pas irrémédiablement voué à l'échec parce que l'empereur gouverne avec l'Église ; « pieux » ne signifie ni borné, ni aveugle, ni fanatique ; participer aux fêtes de Noël et de Pâques ne signale pas d'ailleurs une piété singulière. Reste que les rôles des clercs et ceux des laïcs ne sont pas confondus : lire souvent que Charlemagne a sacré son fils empereur, et quelques fois que Louis célébrait la messe au palais d'Aix ou qu'il a baptisé Harald confirme qu'il faut clarifier quelques notions d'histoire religieuse.

Parmi les fautes lues chez plusieurs candidats – qu'on signale donc pour finir parce qu'elles risquent de se reproduire – on note la confusion entre règne et régence, couronnement et sacre, pointilliste et pointilleux, christianisme et chrétienté, itinérance et nomadisme, palais et château, aristocratie et noblesse, iconodoule et idolâtre, gagner [atteindre un lieu] et gagner [remporter un prix], émissaires [ambassadeurs] et *missi* [*missi dominici*]. Si les professeurs peuvent aider les candidats à tirer ces notions au clair, ils leur auront rendu service. Le jury ajoute qu'il ne s'émeut pas des confusions ponctuelles qu'expliquent l'émotion ou la précipitation, ni ne les sanctionne, et qu'il reste admiratif devant le courage des étudiants qui ont consenti à s'initier, avec l'aide de leurs enseignants, aux raffinements du grand siècle carolingien.